

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 11 septembre 1997, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Je vous soumetts le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'un immeuble à détacher d'une propriété cadastrée sous le numéro 49 de la section BS située 24, rue Delage à Chassieu et comprise dans un emplacement réservé au POS pour l'élargissement de cette voie.

Il s'agit d'une parcelle de terrain de 96 mètres carrés environ ainsi que des parties de la maison et du bâtiment à usage de dépôt et de garage qui se trouvent édifiés sur cette parcelle.

Les conjoints Cianchetti, propriétaires de cet immeuble, en vertu de l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, ont mis la Communauté urbaine en demeure d'acquiescer l'immeuble en cause et ont consenti à traiter au prix total de 370 000 F admis par les services fiscaux et comprenant une indemnité de rachat de 45 500 F.

Cet accord est conditionné à la réalisation, par la Communauté urbaine, de divers travaux rendus indispensables par le recoupement de la propriété, notamment de rescindement, de création de fenêtres, d'une clôture avec portillon, portail et entrée charretière, de reprise de réseaux, de mise aux normes des branchements divers et de préservation de l'accès au puits si les conditions techniques le permettent, travaux évalués à 446 000 F ;

**B - Propose** d'approuver le compromis qui lui est présenté, de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir et de fixer l'imputation des dépenses ;

Vu ledit compromis ;

Vu l'article L 123-9 du code de l'urbanisme ;

Où l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le compromis sus-visé et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**2° - Les dépenses** de 370 000 F et de 446 000 F en résultant seront prélevées sur les crédits ouverts au budget de la Communauté urbaine respectivement au compte 211 200 - fonction 64 - opération 0034 et au compte 231 210 - fonction 653 - opération 011.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,